

# Loi Santé au Travail - Exigences réglementaires applicables pour le renforcement de la prévention de la santé au travail

FINNOV Ref : LSTERARPST1J

**Durée:** 7 heures (1 jour)

## Profils des stagiaires

- Tout personnel
- Responsable Sécurité
- Direction
- Responsable QHSE
- Tout personnel en charge de la sécurité au Travail

## Prérequis

- Aucun

## Objectifs pédagogiques

- L'objectif de cette formation est de : décrypter les exigences de la nouvelle loi n°2021-1018 santé au travail du 2 août 2021, publiée au Journal officiel et qui entrera progressivement en application à partir du 1er avril 2022 avec la sortie des deux premiers décrets
- Connaître les deux principaux objectifs de la loi santé au travail

## Contenu de la formation

- Le renforcement des missions de Services de Prévention et de Santé au Travail Inter-entreprise
- La prévention collective
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Formation des membres de la délégation du personnel du CSE ou de la CSSCT
- Le télétravail ou tout autre changement organisationnel
- Le harcèlement sexuel
- La convention de rééducation professionnelle
- Le projet de transition professionnelle
- La prévention individuelle
- Les différentes visites
- DMST et passeport de prévention
- Les différents profils de salariés

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

OUKHITI Nezha, formatrice RSE-QHSE

Tous nos formateurs font de l'ingénierie de formation.

Le CV vous sera transmis avec la convention de formation.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

- Mises en situation.

- Formulaires d'évaluation de la formation.

- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Formation mixte

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. INNOV ENGINEERING étudie au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui souhaitent s'inscrire à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Programme personnalisable

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).